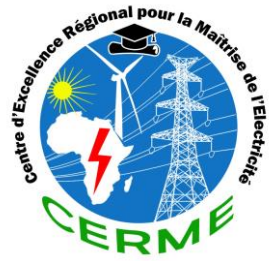




Université
de Lomé

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

CENTRE D'EXCELLENCE
REGIONAL POUR LA MAITRISE
DE L'ELECTRICITE (CERME)



**Deuxième Projet des Centres d'Excellence d'Afrique d'Enseignement Supérieur
pour l'Impact sur le Développement**

IDA CREDIT 6512-TG ET DON 536-TG

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES DU CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL POUR LA MAITRISE DE L'ELECTRICITE (CERME) - Année Universitaire 2020-2021 -

Mars 2022

31 mars 2022

NOTICE EXPLICATIVE RAPPORT ANNUEL - ETABLISSEMENT (ETA)

Le rapport annuel d'un ETAbblissement (ETA) renseigne sur les projets / activités réalisés au cours de l'année par ledit ETAbblissement. Ledit rapport annuel est envoyé au niveau du secrétariat général de l'Université de Lomé et se compose de trois (03) Fiches :

1. Fiche ETA1 : Gouvernance Pédagogique et Académique ;
2. Fiche ETA2 : Gouvernance Administrative ;
3. Fiche ETA3 : Gouvernance Economique, Financière et Matérielle.

Fiche ETA1 : Gouvernance Pédagogique et Académique

La Fiche ETA1 résume les modalités de fonctionnement, de régulation, de contrôle et d'évaluation qui sont mises en œuvre dans l'établissement sur une année universitaire. Cette Fiche renseigne sur :

- *La présentation de l'Etablissement ;*
- *Le plan de travail annuel ;*
- *Le rapport de la rentrée pédagogique ;*
- *Le déroulement des activités pédagogiques sur l'année universitaire ;*
- *L'analyse finale des évaluations ;*
- *L'analyse de la gouvernance pédagogique et académique ;*
- *Le renforcement de capacités ;*
- *L'utilisation du logiciel de gestion des flux.*

Fiche ETA2 : Gouvernance Administrative

La Fiche ETA2 résume l'ensemble des mesures, des règles et des initiatives administratives ayant permis d'assurer le bon fonctionnement de l'établissement sur une année universitaire. Cette Fiche renseigne sur :

- *Les responsabilités de l'équipe dirigeante élue ;*
- *La structuration administrative de l'unité ;*
- *La gestion des étudiants ;*
- *Les ressources humaines et compétences ;*
- *Les initiatives prises visant à améliorer le cadre de travail ;*
- *Les besoins en ressources humaines pédagogiques et administratives.*

Fiche ETA3 : Gouvernance Economique, Financière et Matérielle

La Fiche ETA3 résume la gestion de l'aspect économique de l'établissement. L'objectif est de faire ressortir l'intégrité et la bonne transparence des pratiques et informations financières au sein de l'établissement. Cette Fiche renseigne sur :

- *L'exécution du budget annuel ;*
- *Les projets réalisés ;*
- *Le financement des projets et activités ;*
- *Les projets planifiés pour l'année universitaire suivante.*

**RAPPORT ANNUEL 2020-2021
CERME_ETA1**

**GOVERNANCE PEDAGOGIQUE ET ACADEMIQUE
ETABLISSEMENT**

I. Présentation de l'Etablissement

1. Nom de l'établissement

CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL POUR LA MAÎTRISE DE L'ELECTRICITE (CERME)

2. Décanat / Direction

2.1. Directeur

Professeur AJAVON Ayité Sénah Akoda

2.2. Directeur Adjoint

Monsieur MANI DAMGOU Kongnime (MC)

3. Objectifs et attributions

1. - CREATION

Le Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) de l'Université de Lomé a été créé le 30 Octobre 2019 par arrêté N°119/MESR du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Il compte parmi les nouveaux Centres d'Excellence d'Afrique pour l'Impact du Développement (CEA-Impact) des 12 pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, financés par la Banque Mondiale.

Au plan national, le CERME est logé au sein de l'Université de Lomé et est animé essentiellement par les Enseignants-Chercheurs du Département du Génie Electrique de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs (ENSI) et du Département de Physique de la Faculté des Sciences (FDS). Ces deux Départements sont les principaux départements porteurs initiaux du projet CEA-Impact « CERME ».

RAPPORT ANNUEL 2020-2021 CERME ETA1

2. - ATTRIBUTION DU CERME

Selon l'arrêté N°120/MESR du 30 octobre 2019 portant attributions, organisation et fonctionnement du Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME), le CERME a pour vocation de constituer un pôle d'excellence régional en matière de recherche, de formation et d'expertise dans le domaine de l'électricité. Il est chargé de :

- former des experts, des spécialistes et développer des formations professionnelles à l'intention des acteurs du secteur de l'électricité ;
- développer, produire et diffuser des connaissances en partenariat avec des organismes de recherche et des centres techniques professionnels pertinents ;
- apporter un appui technique expert pour le développement du secteur de l'électricité ;
- rechercher des financements pour la pérennisation du centre.

3. - OBJECTIFS DU CERME

Les objectifs essentiels du CERME sont d'assurer la formation de techniciens de haut niveau (master professionnel, formation de courte durée et formation à la carte) et de personnels qualifiés dans le domaine de la recherche appliquée (master recherche et doctorat) dans le sous-secteur de l'électricité.

Pour atteindre ces objectifs le CERME vise à promouvoir :

- l'excellence dans l'enseignement supérieur et la formation professionnelle (par la formation des étudiants en Master Ingénieur Professionnel, Master Ingénieur Recherche, Master Recherche et Doctorat, et par la formation de courtes durées et à la carte) dans la plupart des spécialités de l'électricité conventionnelle et renouvelable ;
- l'excellence dans la recherche scientifique (recherche et développement) ;
- l'excellence dans la gouvernance pour impacter le développement.

Le CERME, fait aussi de l'appui-conseil, de l'expertise et de la valorisation des acquis de recherche aux acteurs du secteur de l'électricité (des producteurs et distributeurs de l'énergie électrique conventionnelle et renouvelable, des industries ou entreprises consommatrices de l'énergie électrique, des industriels ou entreprises fabricants du matériel électrique, des industriels/sectoriels ou entreprise de promotion ou d'installation d'énergies renouvelables, etc.) au Togo et dans la sous-région.

II. Plan d'action annuel / Plan de Travail Annuel PTA élaboré à partir des missions, du Plan Stratégique et du Plan Directeur de développement

MISE EN ŒUVRE

Pour la mise en œuvre du projet, un Plan de Mise en Œuvre (PMO) a été élaboré par l'Equipe du CERME sous la conduite de deux Experts de la Banque Mondiale (BM). Ledit PMO est validé en Août 2020 par la Banque Mondiale.

Un aperçu des activités prévues par le projet CERME est mise en exergue au niveau du PMO (Voir Tableau 1).

RAPPORT ANNUEL 2020-2021 CERME_ETA1

Tableau 1 : Aperçu des activités prévues du projet

Code (Composante)	Hierarchie des priorités	Résultat/Activité/Tâche
1. Gouvernance et fonctionnement	1	<i>Mettre en place des différents services permettant d'assurer un management efficient et de réaliser le programme de formation, de recherche et de valorisation du CERME</i>
2. Excellence dans l'enseignement et la formation	1	<i>Former des ressources humaines compétentes capables de soutenir à l'échelle de la sous-région le défi de développement par le CERME</i>
3. Excellence dans la recherche	1	<i>Répondre au défi de développement par recherche opérationnelle de niveau international et prenant appui sur un réseau sous-régional et international à travers le CERME</i>
4. Impact de développement	1	<i>Mettre en place des outils permettant de réaliser la visibilité et la valorisation des résultats de recherche du CERME impactant le développement</i>
5. Infrastructures pédagogiques et de recherche	1	<i>Mettre en place les différents pôles permettant de réaliser les infrastructures de formation et de recherche du CERME</i>

Le PTBA 2021 du CERME est élaboré sur la base des cinq (05) composantes du plan de mise en œuvre.

L'Avis de Non Objection de la Banque Mondiale sur le PTBA 2021 du CERME a eu lieu le 19 mars 2021 et le Plan de Passation de Marché (PPM) du CERME a été donné le 24 mars 2021. La validation dudit PPM par la DNCMP n'a été requise que dans la deuxième moitié du mois de juin 2021.

III. Rapport de la Rentrée

1. Semaine pédagogique des enseignants

Le CERME, comme tout CEA, n'a pas son propre personnel enseignant-chercheur permanent. Ce sont essentiellement les Enseignants-Chercheurs du Département de Génie Electrique de l'ENSI et ceux du Département de Physique de la FDS qui vont assurer la majorité des activités d'enseignement et de recherche au CERME. D'autres enseignants-chercheurs de l'Université de Lomé pourront aussi intervenir au CERME selon les besoins.

RAPPORT ANNUEL 2020-2021 CERME_ETA1

2. Formation des enseignants nouvellement recrutés

Néant (Les Centres d'Excellence d'Afrique de l'Université de Lomé n'ont pas leurs propres Enseignants-Chercheurs en 2021).

3. Les informations aux étudiants (séances d'informations / séminaires)

Néant au CERME (En 2021 le CERME n'a pas encore ses propres étudiants en Master. Il a accompagné 20 étudiants en Masters Professionnel Génie Electrique du département de Génie Electrique de l'ENSI et 15 autres en Masters en Physique des matériaux et Energie Renouvelable du Département de Physique (FDS)).
Les séances d'informations aux étudiants ont été faites respectivement dans les deux institutions mères des étudiants accompagnés.

4. Effectif des étudiants de l'établissement (Mettre toutes autres précisions)

L'effectif des étudiants au CERME pour l'année 2020-2021 est :

- Pour les Masters :
 - 35 Etudiants ;
- Pour les doctorants :
 - 16 Doctorants.

5. Nombre et liste des parcours

Deux (02) parcours de Master accompagnés. Les parcours propres au CERME sont en cours de validation. Il s'agit des parcours de :

- Master Professionnel Génie Electrique du Département de Génie Electrique de l'ENSI accompagnés ;
- Master en Physique des matériaux et Energie Renouvelable du Département de Physique (FDS) accompagné.

Deux (02) parcours de doctorat. Il s'agit des parcours accrédités suivants :

- Electroénergétique et réseaux électriques intelligents ;
- Matériaux, électricité renouvelable et efficacité énergétique.

6. Effectif des étudiants par parcours

- 20 Etudiants accompagnés en Master Professionnel Génie Electrique du Département de Génie Electrique de l'ENSI ;
- 15 Etudiants accompagnés Master en Physique des matériaux et Energie Renouvelable du Département de Physique (FDS) ;
- 12 doctorants en Electroénergétique et réseaux électriques intelligents ;
- 04 doctorants en Matériaux, électricité renouvelable et efficacité énergétique.

RAPPORT ANNUEL 2020-2021 CERME_ETA1

7. Rapport sur les parcours hébergés par l'établissement (Joindre un fichier)

Les rapports sur les parcours accompagnés du CERME sont faits par les établissements porteurs du CERME (ENSI et FDS)

IV. Déroulement des activités Pédagogiques

1. Déroulement des enseignements

1.1. Assiduité des enseignants

Assiduité des enseignants normale.

1.2. Assiduité des étudiants / Difficultés pour le contrôle des étudiants.

Assiduité des étudiants normale et pas de difficultés pour le contrôle desdits étudiants.

2. Evaluation des besoins en stage des étudiants en fin de formation parcours par parcours

Les besoins en stages des étudiants en fin de formation parcours par parcours au CERME en 2021 :
Néant (Les étudiants en masters accompagnés par la CERME en 2021-2022 sont en 1^{ère} année).

3. Evaluations formatives (en cours de semestre)

3.1. En moyenne par UE

Pour les évaluations formatives par UE au CERME, voir les rapports de l'ENSI et de la FDS relatifs au parcours accompagnés par le CERME. Il s'agit des parcours de :

- Master Professionnel Génie Electrique du Département de Génie Electrique de l'ENSI accompagné ;
- Master en Physique des matériaux et Energie Renouvelable du Département de Physique (FDS) accompagné.

3.2. Type d'évaluation formative (DST, Evaluation Formative, Devoir de groupe...)

Pour les types d'évaluation formative au CERME, voir les rapports de l'ENSI et de la FDS relatifs au parcours accompagnés par le CERME. Il s'agit des parcours de :

- Master Professionnel Génie Electrique du Département de Génie Electrique de l'ENSI accompagné ;
- Master en Physique des matériaux et Energie Renouvelable du Département de Physique (FDS) accompagné.

RAPPORT ANNUEL 2020-2021 CERME_ETA1

4. Evaluation finale Harmattan

4.1. Dates : début et fin

Pour les dates de début et fin de l'évaluation finale du semestre Harmattan au CERME, voir les rapports de l'ENSI et de la FDS relatifs au parcours accompagnés par le CERME. Il s'agit des parcours de :

- Master Professionnel Génie Electrique du Département de Génie Electrique de l'ENSI accompagné ;
- Master en Physique des matériaux et Energie Renouvelable du Département de Physique (FDS) accompagné.

4.2. Déroulement de l'évaluation finale

Pour le déroulement de l'évaluation finale du semestre Harmattan au CERME, voir les rapports de l'ENSI et de la FDS relatifs au parcours accompagnés par le CERME. Il s'agit des parcours de :

- Master Professionnel Génie Electrique du Département de Génie Electrique de l'ENSI accompagné ;
- Master en Physique des matériaux et Energie Renouvelable du Département de Physique (FDS) accompagné.

4.3. UEs et pourcentages de réussite par UE

Pour les UEs et les pourcentages de réussite par UE du semestre Harmattan au CERME, voir les rapports de l'ENSI et de la FDS relatifs au parcours accompagnés par le CERME. Il s'agit des parcours de :

- Master Professionnel Génie Electrique du Département de Génie Electrique de l'ENSI accompagné ;
- Master en Physique des matériaux et Energie Renouvelable du Département de Physique (FDS) accompagné.

5. Evaluation finale Mousson

5.1. Dates : début et fin

Pour les dates de début et fin de l'évaluation finale du semestre Mousson au CERME, voir les rapports de l'ENSI et de la FDS relatifs au parcours accompagnés par le CERME. Il s'agit des parcours de :

- Master Professionnel Génie Electrique du Département de Génie Electrique de l'ENSI accompagné ;
- Master en Physique des matériaux et Energie Renouvelable du Département de Physique (FDS) accompagné.

RAPPORT ANNUEL 2020-2021 CERME_ETA1

5.2. Déroulement de l'évaluation finale

Pour le déroulement de l'évaluation finale du semestre Mousson au CERME, voir les rapports de l'ENSI et de la FDS relatifs au parcours accompagnés par le CERME. Il s'agit des parcours de :

- Master Professionnel Génie Electrique du Département de Génie Electrique de l'ENSI accompagné ;
- Master en Physique des matériaux et Energie Renouvelable du Département de Physique (FDS) accompagné.

5.3. UEs et pourcentages de réussite par UE

Pour les UEs et les pourcentages de réussite par UE du semestre Mousson au CERME, voir les rapports de l'ENSI et de la FDS relatifs au parcours accompagnés par le CERME. Il s'agit des parcours de :

- Master Professionnel Génie Electrique du Département de Génie Electrique de l'ENSI accompagné ;
- Master en Physique des matériaux et Energie Renouvelable du Département de Physique (FDS) accompagné.

V. Analyse Finale des Evaluations

1. Analyse du pourcentage de réussite par parcours

Pour l'analyse du pourcentage de réussite par parcours au CERME, voir les rapports de l'ENSI et de la FDS relatifs au parcours accompagnés par le CERME. Il s'agit des parcours de :

- Master Professionnel Génie Electrique du Département de Génie Electrique de l'ENSI accompagné ;
- Master en Physique des matériaux et Energie Renouvelable du Département de Physique (FDS) accompagné.

2. Analyse du pourcentage de réussite de l'établissement

Pour l'analyse du pourcentage de réussite au CERME, voir les rapports de l'ENSI et de la FDS relatifs au parcours accompagnés par le CERME. Il s'agit des parcours de :

- Master Professionnel Génie Electrique du Département de Génie Electrique de l'ENSI accompagné ;
- Master en Physique des matériaux et Energie Renouvelable du Département de Physique (FDS) accompagné.

RAPPORT ANNUEL 2020-2021 CERME_ETA1

3. Analyse de l'année

3.1. Nombre d'étudiants ayant fini le parcours

Pour le nombre d'étudiants ayant fini le parcours en 2021 au CERME, voir les rapports de l'ENSI et de la FDS relatifs au parcours accompagnés par le CERME. Il s'agit des parcours de :

- Master Professionnel Génie Electrique du Département de Génie Electrique de l'ENSI accompagné ;
- Master en Physique des matériaux et Energie Renouvelable du Département de Physique (FDS) accompagné.

3.2. Nombre de diplômés par parcours

Pour le nombre de diplômés par parcours en 2021 au CERME, voir les rapports de l'ENSI et de la FDS relatifs au parcours accompagnés par le CERME. Il s'agit des parcours de :

- Master Professionnel Génie Electrique du Département de Génie Electrique de l'ENSI accompagné ;
- Master en Physique des matériaux et Energie Renouvelable du Département de Physique (FDS) accompagné.

3.3. Nombre d'étudiants ayant obtenu : 60 crédits ? 120 crédits ? 180 crédits ?
Entre 0 et 60 crédits ? Entre 60 et 120 crédits ? Entre 120 et 180 crédits ?

Pour le nombre d'étudiants ayant obtenus en 2021 au CERME, 60 crédits ? 120 crédits ? 180 crédits ? Ou entre 60 et 120 crédits ? Entre 120 et 180 crédits ? ;, voir les rapports de l'ENSI et de la FDS relatifs au parcours accompagnés par le CERME. Il s'agit des parcours de :

- Master Professionnel Génie Electrique du Département de Génie Electrique de l'ENSI accompagné ;
- Master en Physique des matériaux et Energie Renouvelable du Département de Physique (FDS) accompagné.

VI. Analyse de la Gouvernance Pédagogique et Académique

1. Départements ou filières de l'Etablissement

Le CERME ne dispose que de parcours en 2021. A l'instant le CERME n'a ni Départements, ni filières.

RAPPORT ANNUEL 2020-2021 CERME_ETA1

2. Liste et Composition des CoP de l'Etablissement

L'arrêté N°120/MESR du 30 octobre 2019 portant attributions, organisation et fonctionnement du Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) n'a pas prévu du CoP pour le Centre

3. Réunions des CoP

3.1. Périodicité

Néant

3.2. Fréquence pour cette année

Néant

3.3. Sujets et Décisions prises

Néant

4. Composition de la CSP / Etablissement

L'arrêté N°120/MESR du 30 octobre 2019 portant attributions, organisation et fonctionnement du Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) a défini dans son article 9 la mission de la CSP du CERME.

En effet, la CSP du CERME a pour mission de définir les objectifs scientifiques et pédagogiques globaux et de coordonner les activités scientifiques et pédagogiques des départements ou filières.

Sont membres de la CSP du CERME :

- Le Directeur ;
- Le directeur-Adjoint ;
- Les Présidents des CoP des départements ou filières.

Le CERME ne dispose pas encore de son CSP du fait de ne pas avoir encore ses propres Masters en 2021.

5. Réunions de la CSP / Etablissement

5.1. Périodicité

Néant

RAPPORT ANNUEL 2020-2021 CERME_ETA1

5.2. Fréquence pour cette année

Néant.

5.3. Sujets discutés et décisions prises

Néant.

6. Procédure(s) de formation continue mise(s) en place à l'intention des enseignants

Néant (Le CERME n'a pas ses propres enseignants car il utilise les enseignants des départements de Génie électrique de l'ENSI et du département de physique de la FDS).

7. Tutorat des enseignants de rang B par les enseignants de rang A

Néant (Le CERME n'a pas ses propres enseignants car il utilise les enseignants des départements de Génie électrique de l'ENSI et du département de physique de la FDS).

8. Evaluation des besoins en compétences pédagogiques pour l'établissement

- Départs à la retraite dans l'année ou avant (Préciser spécialités et grades) : Voir le rapport de l'ENSI et de la FDS sur ce point (*Ce sont les Enseignants-chercheurs du Département de Génie Electrique de l'ENSI et ceux du département de physique de la FDS qui animent l'enseignement et la recherche au CERME*)
- Remplacements à effectuer (Préciser spécialités et grades) : Voir le rapport de l'ENSI et de la FDS sur ce point (*Ce sont les Enseignants-chercheurs du Département de Génie Electrique de l'ENSI et ceux du département de physique de la FDS qui animent l'enseignement et la recherche au CERME*)
- Nombre d'assistants à recruter éventuellement (Préciser spécialités) : Voir le rapport de l'ENSI et de la FDS sur ce point (*Ce sont les Enseignants-chercheurs du Département de Génie Electrique de l'ENSI et ceux du département de physique de la FDS qui animent l'enseignement et la recherche au CERME*)

9. Procédure mise en place pour les candidats/dossiers à présenter au CAMES et résultats obtenus (mettre dates et particularités)

- **Coaching** : Voir le rapport de l'ENSI et de la FDS sur ce point (*Ce sont les Enseignants-chercheurs du Département de Génie Electrique de l'ENSI et ceux du département de physique de la FDS qui animent l'enseignement et la recherche au CERME*).
- **Aides** : Voir le rapport de l'ENSI et de la FDS sur ce point (*Ce sont les Enseignants-chercheurs du Département de Génie Electrique de l'ENSI et ceux du département de physique de la FDS qui animent l'enseignement et la recherche au CERME*).
- **Evaluation des dossiers** : Voir le rapport de l'ENSI et de la FDS sur ce point (*Ce sont les Enseignants-chercheurs du Département de Génie Electrique de l'ENSI et ceux du département de physique de la FDS qui animent l'enseignement et la recherche au CERME*).

RAPPORT ANNUEL 2020-2021 CERME_ETA1

10. Amélioration des processus d'évaluation des connaissances

10.1. Combien d'enseignants formés sur l'évaluation de façon générale ?

- Voir le rapport de l'ENSI et de la FDS sur ce point (*Ce sont les Enseignants-chercheurs du Département de Génie Electrique de l'ENSI et ceux du département de physique de la FDS qui animent l'enseignement et la recherche au CERME*).

10.2. Combien d'enseignants formés sur l'évaluation par QCM spécifiquement ?

- Voir le rapport de l'ENSI et de la FDS sur ce point (*Ce sont les Enseignants-chercheurs du Département de Génie Electrique de l'ENSI et ceux du département de physique de la FDS qui animent l'enseignement et la recherche au CERME*).

10.3. Combien d'enseignants formés sur le processus ? (Enseignant et UE enseignée)

- Voir le rapport de l'ENSI et de la FDS sur ce point (*Ce sont les Enseignants-chercheurs du Département de Génie Electrique de l'ENSI et ceux du département de physique de la FDS qui animent l'enseignement et la recherche au CERME*).

10.4. Combien d'UE par parcours évaluées en QCM ?

- Voir le rapport de l'ENSI et de la FDS sur ce point (*Ce sont les Enseignants-chercheurs du Département de Génie Electrique de l'ENSI et ceux du département de physique de la FDS qui animent l'enseignement et la recherche au CERME*).

11. Bilan pédagogique de l'équipe de direction / décanale

11.1. Exposé de la politique pédagogique de l'équipe de direction /décanale

La politique pédagogique de l'équipe de direction se résume comme suit :

- la reconnaissance, la promotion et le soutien du travail en équipe ;
- le renforcement de la collégialité et de la responsabilité collective utile à l'amélioration des résultats ;
- la responsabilisation des membres de l'établissement sur les objectifs de rendre compte comme dans la mise en œuvre d'une autoévaluation ;
- la gestion des programmes d'enseignement (curriculum) aidés des enseignants pour améliorer significativement les résultats des élèves aux évaluations.

RAPPORT ANNUEL 2020-2021 CERME_ETA1

11.2. Actions et réalisations de l'équipe de direction /décanale

- Coordination de l'équipe de direction et de toute l'équipe du CERME.
- Déroulement du Plan de Mise en œuvre du Centre.
- Préparation des Résultats Liés au Décaissement pour l'atteinte des indicateurs
- Atteinte de certains Indicateurs Liés au Décaissement.
- Elaboration de trois (03) maquettes de Masters au CERME et suivi du processus de leur accréditation (voir l'ARRETE N°077/UL/P/SG/2021 du 08 décembre 2021 portant création des parcours du grade de Master à l'université de Lomé et l'ARRETE N°078/UL/P/SG/2021 du 09 décembre portant ouverture des masters à l'Université de Lomé).
- 1^{er} Point de thèse pour les doctorants de la promotion 2020-2023.
- 2^{ème} Point de thèse pour les doctorants de la promotion 2019-2022.
- Tenue du comité de Pilotage des Centre du Togo le 11 octobre 2021 sous la direction du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la recherche.

VII. Renforcement de capacités

1. Mobilité enseignante et éventuellement étudiante

Néant

Préciser :

- Nom et prénoms des bénéficiaires
- Lieu
- Durée
- Motifs
- Nombre des bénéficiaires

2. Evènements scientifiques organisés : séminaires, colloques, formations en alternance...

Trois (03) vagues de formation de courtes durées (40 heures par module) en énergie renouvelable en 2021 avec les effectifs suivants :

- 38 apprenants pour la 1^{ère} vague ;
- 54 apprenants pour la 2^{ème} vague ;
- 78 apprenants pour la 3^{ème} vague.

RAPPORT ANNUEL 2020-2021 CERME_ETA1

VIII. Bilan de l'Année Académique

Le bilan de l'année académique 2020-2021 est globalement positif. La plupart des objectifs fixés ont été atteints et concerne :

- L'élaboration du PTBA 2021 et sa validation par la banque Mondiale ;
- L'élaboration du PPM 2021 et sa validation par la banque Mondiale ;
- Le Recrutement de deux spécialistes suivants les clauses restrictives de la Banque mondiale sous la supervision de la PRMP-UL. Il s'agit du :
 - Spécialiste de Passation de Marchés ;
 - Spécialiste de Gestion Financière ;
- La Participation activement à deux (02) ateliers régionaux en visioconférence organisés par la Banque Mondiale (du 19 au 29 mai 2021 pour le 1^{er} atelier et du 02 au 16 novembre 2021 pour le 2^{ème} atelier) ;
- L'accréditation de 03 Masters qui sont :
 - Master en Matériaux Avancés pour l'Electricité ;
 - Master Ingénieur Recherche en Ingénierie Electrique ;
 - Master Ingénieur Professionnel en Ingénierie Electrique ;
- Le recrutement des masters (47) pour la promotion 2021-2023 ;
- Le recrutement des doctorants (12) pour la promotion 2020-2023 ;
- Le recrutement des doctorants (18) pour la promotion 2021-2024 ;
- La visite de mission de travail de 2iE au CERME avec contribution à l'aboutissement d'un accord de collaboration entre l'UL et 2iE (Accord signé le 21 octobre 2021) ;
- La visite de mission de travail de Collège d'Ingénierie d'Infrastructure de Transport, de l'Energie et de l'Environnement de l'Université d'Abomey-Calavi au CERME avec préparation d'une convention en cours.

IX. Rapport sur l'Utilisation du Logiciel de Gestion des Flux

Le CERME n'utilise pas encore le logiciel de gestion de flux.

Fait à Lomé, le 31 Mars 2022

Le Directeur du CERME



Prof. Ayité Sénah Akoda AJAVON
Ingénieur Electroénergéticien

**RAPPORT ANNUEL 2020-2021
CERME_ETA2**

GOVERNANCE ADMINISTRATIVE ETABLISSEMENT

I. Présentation de l'unité

1. Nom de l'établissement

CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL POUR LA MAÎTRISE DE L'ELECTRICITE (CERME)

2. Répartition des responsabilités des membres de l'équipe de direction / décanale

N°	Noms et prénoms	Titre ou fonction
1.	Professeur AJAVON Ayité Sénah Akoda	Directeur
2.	M. MANI KONGNINE Damgou (MC)	Directeur-Adjoint
3.	M. ALLOKPENOU Enoussa	Spécialiste Gestion Financière
4.	M. DJONGOU LARE Koiassi Kanto	Spécialiste Passation des Marchés
5.	M. NOUGBLEGA Yawovi (MC)	Chef Service Suivi & Evaluation et Qualité
6.	Prof. SALAMI Adekunlé Akim	Chef Service Recherche et Développement, Responsable EQAP au CERME
7.	M. BOKOVI Yao (MC)	Chef Service Formation
8.	M. GADEDJISSO TOSSOU Komlan Ségbéaya (MC)	Chef Service Liaison Industrielle
9.	M. PALANGA Eyouléki T. G. (MC)	Chef Service Gestion des Projets, Responsable EQAP au CERME
10.	M. SAGNA Koffi (MA)	Chef Service Sauvegarde environnementale et Sociale
11.	M. BANETO Mazabalo (MC)	Responsable EQAP au CERME

II. Structuration Administrative

1. La communication interne au sein de l'établissement

1.1. Rencontres essentielles initiées par la direction /décanat en son sein au cours de l'année

Réunions hebdomadaires de coordination à l'intention du staff et de toute l'équipe du CERME

1.2. Rencontres essentielles initiées par la direction/décanat au profit du personnel / des étudiants

Réunions ponctuelles pour discuter sur les problèmes donnés de l'heure

RAPPORT ANNUEL 2020-2021 CERME_ETA2

1.3. Procédures internes de communication (partage d'informations administratives / évènementielles / culturelles)

- Liste de diffusion univ-lome.tg
- Autre liste de diffusion (**e-mail personnels**)
- Autre moyen de diffusion de l'information (**WhatsApp**)

1.4. Actes pris par le décanat ou par la présidence en rapport avec la gestion de l'établissement (Joindre les actes et notes dans ce fichier)

- Liste des actes (Trois Arrêtés, **voir Annexe : CERME_ETA2_1**)

2. Fonctionnement administratif

2.1. Faites-vous des réunions administratives ?

Oui Non

2.2. Si Oui, précisez la périodicité

La périodicité des réunions administratives est hebdomadaire

III. Gestion des Etudiants

1. Services offerts aux Etudiants par l'établissement

Voir le rapport de l'ENSI et de la FDS sur ce point

2. Nombre d'étudiants accueillis

En moyenne combien d'étudiants accueillez-vous

Par jour : **Voir le rapport de l'ENSI et de la FDS sur ce point**

Par semaine : **Voir le rapport de l'ENSI et de la FDS sur ce point**

3. Résumé du déroulement des élections des délégués d'établissement (joindre le rapport des élections)

Le CERME ne procède pas encore aux élections de délégués

- Date des élections (**néant**)
- Membres de la commission électorale (**néant**)
- Candidats ayant participé aux élections, scores obtenus (**néant**)
- Noms et prénoms des délégués élus en Licence (**néant**)

RAPPORT ANNUEL 2020-2021 CERME_ETA2

4. Difficultés rencontrées dans la gestion des étudiants

Voir le rapport de l'ENSI et de la FDS sur ce point

5. Solutions apportées

Voir le rapport de l'ENSI et de la FDS sur ce point

IV. Ressources Humaines et Compétences

1. Personnel d'enseignement et de recherche

1.1. Personnel d'enseignement et de recherche Permanent

N°	NOM	PRENOMS	GRADE	SPECIALITE
1.	AJAVON	Ayité Sénah Akoda	Professeur Titulaire	Energie, Electricité
2.	BANNA	Magolmèèna	Professeur Titulaire	Transferts et énergétiques
3.	MOHOU	Messanh A	Professeur Titulaire	Optoélectronique
4.	SALAMI	Adekunlé Akim	Professeur Titulaire	Génie Electrique
5.	ADJAMAGBO	Comlanvi	Maître de Conférences	Electromécanique
6.	AMOU Apéléété	Komi	Maître de Conférences	Sciences des Matériaux
7.	ATCHONOUGLO	Kossi	Maître de Conférences	Mécanique et techniques d'identification
8.	BANETO	Mazabalo	Maître de Conférences	Sciences des Matériaux
9.	BOKOVI	Yao	Maître de Conférences	Génie Electrique
10.	BOROZE Tchaa	Tchamiyè Esso	Maître de Conférences	Sciences des Matériaux
11..	DZAGLI	Milohum Mikesokpo	Maître de Conférences	Sciences des Matériaux
	GADEDJISSO-TOSSOU	Komlan S	Maître de Conférences	Sciences des Matériaux
12.	LARE	Yendoubé	Maître de Conférences	Sciences des matériaux - Energies
13.	MANI KONGNINE	Damgou	Maître de Conférences	Sciences des Matériaux
14..	N'WUITCHA	Kokou	Maître de Conférences	Mécanique des fluides et énergétique
15.	NOUGBLEGA	Yawovi	Maître de Conférences	Phénomènes de transfert et Energétique
16..	OURO-DJOBO	Sanoussi	Maître de Conférences	Sciences des matériaux
17.	PALANGA	Eyouléki T. G.	Maître de Conférences	Informatique Appliquée
18.	SODOGA	Komi	Maître de Conférences	Physique Mathématique
19.	HOUNSI	Ayi Djifa	Maître-Assistant	Sciences des Matériaux
20.	KPELOU	Pali	Maître Assistant	Sciences des Matériaux
21.	SAGNA	Koffi	Maître Assistant	Physique des Matériaux et Energétique

RAPPORT ANNUEL 2020-2021
CERME_ETA2

1.2. Personnel d'enseignement vacataire

N°	NOM	PRENOMS	GRADE	SPECIALITE
1	NAPO	Kossi	Professeur Titulaire (FDS)	Science des Matériaux
2	KODJO	Mawugno Koffi	Professeur Titulaire (ENSI)	Automatisme
3	AGBOSSOU	Akpé	Maître-Assistant	Electronique de Puissance
4	NADHON-AZÔ	Kwamigan	Ingénieur (CEET)	Electromécanicien
5				
6				
7				
8				



RAPPORT ANNUEL 2020-2021 CERME_ETA2

2. Personnel Administratif, Technique et de Service

2.1. Responsables de l'administration (y compris les enseignants chercheurs occupants des postes administratifs)

N°	NOM	PRENOMS	POSTE OCCUPE	FONCTION	STATUT ADMINISTRATIF	DATE DE PRISE DE SERVICE
1	Mme AMOUSSOU	Mawussi Ayovi	Secrétariat	Secrétaire Principale pour deux (02) centres (CERME & CERViDA)	PAT	29 Juillet 2020
2	M. ALLOKPENOU	Enoussa	Gestion Financière	Spécialiste Gestion Financière	PAT	15 Avril 2021
3	M. DJONGOU LARE	Koiassi Kanto	Passation des Marchés	Spécialiste Passation des Marchés	PAT	01 juin 2021
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						



RAPPORT ANNUEL 2020-2021
CERME_ETA2

2.2. Autres Agents Administratifs

N°	NOM	PRENOMS	POSTE OCCUPE	FONCTION	STATUT ADMINISTRATIF
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					

RAPPORT ANNUEL 2020-2021
CERME_ETA2

3. MOUVEMENTS DU PERSONNEL

Renseignements sur les affectations, mises en disponibilité, départs à la retraite et décès du personnel

N°	NOM	PRENOMS	POSTE OCCUPE	FONCTION	STATUT ADMINISTRATIF	DERNIER DIPLOME	DATES
MEMBRES DU PERSONNEL AFFECTES VERS L'ETABLISSEMENT/ DANS L'ETABLISSEMENT							
MEMBRES DU PERSONNEL MIS EN DISPONIBILITE							
MEMBRES DU PERSONNEL ADMIS A LA RETRAITE							
1.	NAPO	Kossi	Directeur-Adjoint du CERME	Enseignant-Chercheur	Permanent	Professeur Titulaire Doctorat, FDS	01 Janvier 2021
2.	KODJO	Mawugno Koffi	Chef service Recherche et développement du CERME	Enseignant-Chercheur	Permanent	Professeur Titulaire Doctorat, ENSI	01 Avril 2021
3.	AGBOSSOU	Akpé		Enseignant-Chercheur	Permanent	Maître-Assistant Doctorat, ENSI	01 Avril 2021
MEMBRES DU PERSONNEL DECEDES							

NB : Compléter le tableau au besoin

**RAPPORT ANNUEL 2020-2021
CERME_ETA2**

V. Initiatives prises visant à améliorer le cadre de travail

Pour améliorer le cadre de travail et par ricochet la qualité de vie au travail, la direction du CERME est très sensible et active sur :

- la qualité des relations sociales et de travail :
 - la reconnaissance du travail ;
 - le respect ;
 - l'écoute ;
 - l'information ;
 - le dialogue social ;
 - la participation aux décisions ;
- les possibilités de réalisation et de développement professionnels :
 - la formation ;
 - les acquis de l'expérience ;
 - le développement des compétences.

RAPPORT ANNUEL 2020-2021
CERME_ETA2

VI. Besoins en Ressources Humaines Pédagogiques et Administratives

1. Personnel d'enseignement et de recherche

N°	GRADE	SPECIALITE	STATUT
1	Assistant	Génie électrique	Enseignant-chercheur
2	Assistant	Energie électrique	Enseignant-chercheur
3	Assistant	Physique des Matériaux	Enseignant-chercheur
4			
5			

2. Personnel Administratif, Technique et de Service

2.1. Cadres Administratifs/Technique

N°	POSTE A OCCUPER	FONCTION	STATUT ADMINISTRATIF
1	Secrétariat	Secrétaire principale	PAT
2	Comptabilité	Comptable	PAT
3	Liaison industrielle	Agent de liaison industrielle	PAT
4	Ingénieur	Ingénieur en chef de laboratoire et des prestations de service	PAT
5	Technicien	Technicien supérieur de laboratoire et des prestations de service	PAT
6			
7			

RAPPORT ANNUEL 2020-2021
CERME_ETA2

2.2. Autres Agents Administratifs

N°	POSTE OCCUPE	FONCTION	STATUT ADMINISTRATIF
1	Chauffeur	Chauffeur	PAT
2	Vaguemestre	Vaguemestre	PAT
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Fait à Lomé, le 31 Mars 2022

Le Directeur du CERME



Prof. Ayité Sénah Akoda AJAVON
Ingénieur Electroénergéticien



**RAPPORT ANNUEL 2020-2021
CERME_ETA2**

**Annexe :
CERME_ETA2_1**



PRÉSIDENCE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

ARRETE N° 076 /UL/P/SG/2021

portant création de nouveaux doctorats à l'école doctorale Sciences, Technologies, Ingénierie et Santé (ED732-STIS) à l'Université de Lomé

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE LOME,

Vu la loi n° 97-14 du 10 septembre 1997 portant statuts des Universités du Togo, ensemble les textes qui l'ont modifiée ;

Vu le décret n° 70-156/PR du 14 septembre 1970 portant création de l'Université du Bénin ;

Vu le décret n° 2001-024/PR du 09 mars 2001 portant changement de la dénomination « Université du Bénin » ;

Vu le décret n° 2016-065/PR du 11 mai 2016 portant nomination du président de l'Université de Lomé ;

Vu l'arrêté n° 044/UL/P/SG/2020 du 13 août 2020 portant création et administration des écoles doctorales à l'Université de Lomé ;

Vu l'arrêté n° 051/UL/P/SG/2020 du 21 août 2020 portant création de l'école doctorale Sciences, Technologies, Ingénierie et Santé ED732-STIS à l'Université de Lomé ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Il est créé à l'Université de Lomé, les nouveaux doctorats suivants :

N°	Domaines	Types	Mentions	Spécialités
1	Sciences et Technologies (ST)	R	Sciences de l'ingénieur	Electroenergétique et réseaux électriques intelligents
2		R		Matériaux, électricité renouvelable et efficacité énergétique

- R = Recherche

Article 2 : Le Directeur des affaires académiques et de la scolarité (DAAS), le Directeur de la recherche et de l'innovation (DRI) et le Directeur de l'école doctorale sciences, technologies, ingénierie et santé (ED732-STIS) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera communiqué et publié partout où besoin sera.

Ampliations

- MESR	1
- PUL	2
- 1 ^{er} VP/UL	1
- 2 ^{ème} VP/UL	1
- SQ/UL	2
- AC/UL	1
- SF/UL	1
- Ets/UL	16
- Scs centraux	14
- ED732-STIS	1
- DBA-UL	1

Lomé, le 07 DEC 2021



Professeur Dodzi Komla KOKOROKO



PRÉSIDENCE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL *JU*

ARRETE N° 077 /UL/P/SG/2021

portant création des parcours du grade de Master à l'Université de Lomé

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE LOME,

Vu la loi n° 97-14 du 10 septembre 1997 portant statuts des Universités du Togo, ensemble les textes qui l'ont modifiée ;

Vu le décret n° 70-156/PR du 14 septembre 1970 portant création de Université du Bénin ;

Vu le décret n° 2001-024/PR du 09 mars 2001 portant changement de la dénomination « Université du Bénin » ;

Vu le décret n° 2008-066/PR du 21 juillet 2008 instituant le système Licence, Master, Doctorat (LMD) dans l'enseignement supérieur au Togo ;

Vu le décret n° 2016-065/PR du 11 mai 2016 portant nomination du Président de l'Université de Lomé ;

Vu l'arrêté n° 028/UL/P/SG/2017 du 15 mai 2017 portant création et administration des masters à l'Université de Lomé ;

Vu l'arrêté n° 119/MESR du 30 octobre 2019 portant création d'un Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) de l'Université de Lomé ;

ARRÊTE :

Article 1 : Il est créé à l'Université de Lomé les parcours du grade de master suivants :

N°	Domaines	Types	Mention	Spécialités
1	Sciences et Technologies (ST)	R	<i>Physique</i>	Matériaux Avancés pour l'Electricité
2		R	<i>Sciences de l'Ingénieur</i>	Ingénieur Recherche en Ingénierie Electrique
3		P	<i>Sciences de l'Ingénieur</i>	Ingénieur de conception en Ingénierie Electrique

- R = Recherche
- P = Professionnel

Article 2 : Le Directeur du Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) et le Directeur des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Ampliations

- MESR	2
- PUL	2
- 1 ^{er} VP/UL	1
- 2 ^{ème} VP/UL	1
- SG/UL	2
- AC/UL	1
- SF/UL	1
- Ets/UL	16
- CERME	1
- ED732-STIS	1
- Sces centraux	14
- DBA-UL	1

Lomé, le 08 DEC 2021



[Handwritten signature]

Professeur Dodzi Komla KOKOROKO



PRÉSIDENTE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL *M*

ARRETE N° 078 /UL/P/SG/2021

portant ouverture des parcours du grade de Master à l'Université de Lomé

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE LOME,

Vu la loi n° 97-14 du 10 septembre 1997 portant statuts des Universités du Togo, ensemble les textes qui l'ont modifiée ;

Vu le décret n° 70-156/PR du 14 septembre 1970 portant création de Université du Bénin ;

Vu le décret n° 2001-024/PR du 09 mars 2001 portant changement de la dénomination « Université du Bénin » ;

Vu le décret n° 2008-066/PR du 21 juillet 2008 instituant le système Licence, Master, Doctorat (LMD) dans l'enseignement supérieur au Togo ;

Vu le décret n° 2016-065/PR du 11 mai 2016 portant nomination du Président de l'Université de Lomé ;

Vu l'arrêté n° 028/UL/P/SG/2017 du 15 mai 2017 portant création et administration des masters à l'Université de Lomé ;

Vu l'arrêté n° 119/MESR du 30 octobre 2019 portant création d'un Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) de l'Université de Lomé ;

Vu l'arrêté n° 077/UL/P/SG/2021 du 8 décembre 2021 portant création des parcours du grade de master à l'Université de Lomé ;

ARRÊTE :

Article 1 : Il est ouvert à l'Université de Lomé pour la période 2021-2023, les parcours du grade de master suivants :

N°	Domaines	Types	Mention	Spécialités	Responsable de l'Equipe d'Animation Pédagogique (EQAP) du Master
1	Sciences et Technologies (ST)	R	<i>Physique</i>	Matériaux Avancés pour l'Electricité	Monsieur BANETO Mazabalo Maître de conférences
2		R	<i>Sciences de l'Ingénieur</i>	Ingénieur Recherche en Ingénierie Electrique	Monsieur PALANGA Eyouléki Tcheyi Gnadi Maître de conférences
3		P	<i>Sciences de l'Ingénieur</i>	Ingénieur de conception en Ingénierie Electrique	Professeur SALAMI Adekunlé Akim

- R = Recherche
- P = Professionnel

Article 2 : Le Directeur du Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) et le Directeur des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Ampliations

- MESR	2
- PUL	2
- 1 ^{er} VP/UL	1
- 2 ^{ème} VP/UL	1
- SG/UL	2
- AC/UL	1
- SF/UL	1
- Ets/UL	16
- CERME	1
- ED732-STIS	1
- Sces centraux.	14
- DBA-UL	1

Lomé, le

09 DEC 2021



Professeur Dodzi Komla KOKOROKO

**RAPPORT ANNUEL 2020-2021
CERME_ETA3**

GOVERNANCE ECONOMIQUE, FINANCIERE ET MATERIELLE ETABLISSEMENT

I. Présentation de l'unité

1. Nom de l'établissement

CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL POUR LA MAITRISE DE L'ELECTRICITE (CERME)

2. Ordonnateur et comptable de l'établissement

- Nom et prénoms de l'Ordonnateur : Professeur AJAVON Ayité Sénah Akoda
- Nom et prénoms du Spécialiste de Gestion financière : ALLOKPENOU Enoussa

II. Budget-Finances de l'unité

1. Budget annuel exécuté (joindre le fichier)

2. Changements intervenus dans les rubriques du budget annuel

Néant

3. Composition actuelle de la commission Budget-Finances

N°	Noms et prénoms	Titre ou fonction	Rôle au sein de la commission
1.	Professeur AJAVON Ayité Sénah Akoda	Directeur	Président
2.	ALLOKPENOU Enoussa	Spécialiste Gestion Financière	Membre
3.	DJONGOU LARE Koiassi Kanto	Spécialiste Passation des Marchés	Membre

4. Périodicité des réunions de la Commission budget Finances / difficultés rencontrées

Périodicité des réunions : Semestrielle

Problèmes rencontrés : Lourdeur administrative dans le processus de passation des marchés

RAPPORT ANNUEL 2020-2021 CERME_ETA3

III. Projets réalisés dans l'année

1. Liste des projets prévus au cours de l'année écoulée

1. Evaluation et accompagnement des anciens masters
2. Formation des étudiants en Master
3. Formation des étudiants en Doctorat
4. Formation modulaire et cours professionnels
5. Financement de la recherche
6. Réhabilitation des salles de classe et des Laboratoires (Laboratoire d'électrotechnique du Département de Génie Electrique (GE) de l'ENSI et le laboratoire sur l'Energie solaire du Département de Physique de la FDS)
7. Acquisition et installation des équipements des salles de classe et des Laboratoires réhabilités (Laboratoire d'électrotechnique du Département de Génie Electrique (GE) de l'ENSI et le laboratoire sur l'Energie solaire du Département de Physique de la FDS) affiliés au CERME
8. Plans architecturaux de construction du bâtiment principal et des plateformes techniques

2. Projets réalisés dans l'année écoulée

N°	INTITULES DES PROJETS	TAUX D'EXECUTION	RESULTATS PREVUS	RESULTATS OBTENUS
1	Evaluation et accompagnement des anciens masters	88%	40	35
2	Formation des étudiants en Master	88%	40	35
3	Formation des étudiants en Doctorat	75%	20	15
4	Formation modulaire et cours professionnels	113%	150	169
5	Financement de la recherche	20%	05	01
6	Réhabilitation des salles de classe et des Laboratoires (Laboratoire d'électrotechnique du Département de Génie Electrique (GE) de l'ENSI et le laboratoire sur l'Energie solaire du Département de Physique de la FDS)	0%	02	00
7	Acquisition et installation des équipements des salles de classe et des Laboratoires réhabilités (Laboratoire d'électrotechnique du Département de Génie Electrique (GE) de l'ENSI et le laboratoire sur l'Energie solaire du Département de Physique de la FDS) affiliés au CERME	0%	01	0
8	Plans architecturaux de construction du bâtiment principal et des plateformes techniques	0%	01	0

RAPPORT ANNUEL 2020-2021 CERME_ETA3

IV. Financement des Projets et activités réalisées dans l'année (Plan de Travail Annuel Budgétisé PTAB)

1. Financement des Projets / Activités

1.1. Sources de Financements

N°	INTITULES DES PROJETS / ACTIVITES	SOURCES DE FINANCEMENT	
		UNIVERSITE (en %)	AUTRES SOURCES (en %) (Financement par le fonds de l'étudiant...)
1	Evaluation et accompagnement des anciens masters	100%	
2	Formation des étudiants en Master	100%	
3	Formation des étudiants en Doctorat	100%	
4	Formation modulaire et cours professionnels	100%	
5	Financement de la recherche	100%	
6	Réhabilitation des salles de classe et des Laboratoires (Laboratoire d'électrotechnique du Département de Génie Electrique (GE) de l'ENSI et le laboratoire sur l'Energie solaire du Département de Physique de la FDS)	100%	
7	Acquisition et installation des équipements des salles de classe et des Laboratoires réhabilités (Laboratoire d'électrotechnique du Département de Génie Electrique (GE) de l'ENSI et le laboratoire sur l'Energie solaire du Département de Physique de la FDS) affiliés au CERME	100%	
8	Plans architecturaux de construction du bâtiment principal et des plateformes techniques	100%	

1.2. Sources de Financements (Autres que l'UL)

N°	INTITULES DES PROJETS / ACTIVITES	SOURCES DE FINANCEMENT
1	Evaluation et accompagnement des anciens masters	Banque mondiale
2	Formation des étudiants en Master	Banque mondiale
3	Formation des étudiants en Doctorat	Banque mondiale
4	Formation modulaire et cours professionnels	Banque mondiale
5	Financement de la recherche	Banque mondiale
6	Réhabilitation des salles de classe et des Laboratoires (Laboratoire d'électrotechnique du Département de Génie Electrique (GE) de l'ENSI et le laboratoire sur l'Energie solaire du Département de Physique de la FDS)	Banque mondiale
7	Acquisition et installation des équipements des salles de classe et des Laboratoires réhabilités (Laboratoire d'électrotechnique du Département de	Banque mondiale

RAPPORT ANNUEL 2020-2021 CERME_ETA3

	Génie Electrique (GE) de l'ENSI et le laboratoire sur l'Energie solaire du Département de Physique de la FDS) affiliés au CERME	
8	Plans architecturaux de construction du bâtiment principal et des plateformes techniques	Banque mondiale

V. Projets planifiés pour l'année universitaire suivante

N°	INTITULES DES PROJETS / ACTIVITES	DUREE PROJETS / ACTIVITES	BUDGET ESTIMATIF (FCFA)	SOURCES DE FINANCEMENT
1	Participation aux ateliers régionaux de CEA Impact	12 mois	5 200 000	Banque mondiale
2	Participation aux ateliers régionaux de CEA Impact	12 mois	8 980 000	Banque mondiale
3	Suivi-évaluation de performance des activités du Centre	12 mois	3 600 000	Banque mondiale
4	Evaluation et accompagnement des anciens masters	12 mois	27 502 000	Banque mondiale
5	Formation des étudiants en Master	12 mois	38 607 000	Banque mondiale
6	Formation des étudiants en Doctorat	12 mois	14 505 000	Banque mondiale
7	Formation modulaire et cours professionnels	12 mois	14 539 000	Banque mondiale
8	Matériels et fournitures didactiques pour la formation	12 mois	7 500 000	Banque mondiale
9	Suivi-contrôle semestriel des activités d'enseignement et de formation	12 mois	6 000 000	Banque mondiale
10	Mise en œuvre des recherches	12 mois	37 164 000	Banque mondiale
11	Animation de la recherche	12 mois	6 000 000	Banque mondiale
12	Appui /Promotion des chercheurs	12 mois	10 000 000	Banque mondiale
13	Dissémination et communication de la recherche	12 mois	20 000 000	Banque mondiale
14	Renforcement des capacités des enseignants-chercheurs	12 mois	20 000 000	Banque mondiale
15	Suivi-contrôle semestriel des activités de recherche	12 mois	11 615 000	Banque mondiale
16	Elaboration et approbation du plan cadre 2022/2023 de suivi-évaluation d'impacts par le Comité National du CERME	12 mois	6 328 000	Banque mondiale
17	Conception du SMQ de la mise en application des acquis de la formation reçue au CERME par la majorité des professionnels et techniciens de la filière	12 mois	6 828 000	Banque mondiale
18	Elaboration et validation des outils de valorisation et de vulgarisation des résultats de recherche du CERME	12 mois	11 500 000	Banque mondiale
19	Réhabilitation des salles de classe et des Laboratoires (Laboratoire	12 mois	20 000 000	Banque mondiale

RAPPORT ANNUEL 2020-2021
CERME_ETA3

	d'électrotechnique du Département de Génie Electrique (GE) de l'ENSI et le laboratoire sur l'Energie solaire du Département de Physique de la FDS)			
20	Acquisition et installation des équipements des salles de classe et des Laboratoires réhabilités (Laboratoire d'électrotechnique du Département de Génie Electrique (GE) de l'ENSI et le laboratoire sur l'Energie solaire du Département de Physique de la FDS) affiliés au CERME	12 mois	138 525 500	Banque mondiale
21	Plans architecturaux de construction du bâtiment principal et des plateformes techniques et acquisition de matériel roulant du CERME	12 mois	295 413 000	Banque mondiale

VI. Autres commentaires ou informations utiles

Tous les projets sont réalisés selon un Plan de Travail et de Budget Annuel (PTBA 2021) validé par la Banque Mondiale et selon un Plan de Passation de Marché (PPM 2021) aussi validé par la Banque Mondiale et approuvé par la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP).

Fait à Lomé, le 31 Mars 2022

Le Directeur du CERME



Prof. Ayité Sénah Akoda AJAVON
Ingénieur Electroénergéticien